

La littérature romande et ses contextes

Monique Moser-Verrey

Volume 28, Number 1, automne 1992

Les leçons du manuscrit : questions de génétique textuelle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/035874ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/035874ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Moser-Verrey, M. (1992). La littérature romande et ses contextes. *Études françaises*, 28(1), 173–188. <https://doi.org/10.7202/035874ar>

La littérature romande et ses contextes

MONIQUE MOSER-VERREY

À une époque où les cadres de référence idéologiques s'effondrent, où les aires d'influence économique et culturelle des grandes puissances s'estompent et où les frontières des nations vacillent, diverses littératures cherchent aussi à redéfinir leur place dans le monde. Au lendemain du 700^e anniversaire de la Confédération helvétique, il me semble particulièrement intéressant d'observer le cas de la littérature romande, car cet anniversaire a servi de prétexte à plusieurs publications qui proposent de nouvelles mises en contexte du corpus. Or, c'est justement de la reconnaissance du corpus dans son ensemble, «de ses enjeux, ses orientations et ses repères¹» que dépend essentiellement la diffusion d'une littérature selon l'avis de Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg. La réception d'auteurs particuliers s'inscrit en fait toujours dans un horizon d'attente dont la critique fournit les balises en fonction des circonstances historiques qui orientent son discours.

1. *Écrivain cherche lecteur. L'écrivain francophone et ses publics*, Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg (édit.), Rencontres à Royoumont, Paris et Montréal, Créaphis et VLB éditeur, 1991, p. 12.

Voyons d'abord brièvement comment en 1991 trois nouveaux livres situent le corpus de la littérature romande. Il faut saluer tout d'abord un *Dictionnaire des littératures suisses* dont l'ambition est de «faire naître une image globale des lettres suisses²». Il ne s'agit pas d'un ouvrage de référence offrant des listes exhaustives d'auteurs et de titres, mais plutôt d'un survol destiné au grand public et permettant de se faire une idée rapide de la vie littéraire dans les quatre régions linguistiques de la Suisse. L'ordre alphabétique entremêle tout naturellement les aires culturelles et les siècles en juxtaposant quelque deux cent cinquante notices personnelles et trente rubriques collectives qui situent par le texte et par l'image les auteurs, les courants et les regroupements passés et présents. L'accent est mis sur la littérature contemporaine, mais quelques figures et moments saillants remontant jusqu'au Moyen Âge témoignent d'une tradition littéraire aussi ancienne que les premiers traités politiques.

Une pondération semblable préside à l'organisation d'une vaste anthologie qui présente pour sa part *Sept Cents Ans de littérature en Suisse romande*³. En effet, on y trouve autant d'auteurs du vingtième siècle que d'écrivains ayant œuvré du quatorzième au dix-neuvième siècle inclusivement, et on a l'avantage d'y lire environ quatre cents pages publiées avant 1900 et tout autant publiées après. L'auteur de l'anthologie justifie sa vision personnelle et enthousiaste de cette ample tradition littéraire dans une préface dialoguée le mettant en scène tour à tour avec un Français, un critique romand et un auteur romand. Ces trois interlocuteurs sont surpris et consternés par le parcours anniversaire proposé, car il n'articule point de thèmes nationaux, spolie la critique locale de ses prérogatives en faisant du choix des plus belles pages de la littérature de Suisse romande une affaire de goût et ignore délibérément certains auteurs dont l'écriture poétique est moderne, voire expérimentale.

Sans prétendre être plus vrai qu'un autre, ce parcours revendique la normalité et non la singularité des lettres romandes. Il balise par conséquent un champ littéraire dont la spécificité tend à rejoindre les grandes lignes des développements européens pour montrer que «la Suisse romande a été d'inspiration seigneuriale et gothique au Moyen Âge,

2. *Dictionnaire des littératures suisses*, Pierre-Olivier Walzer (édit.), Lausanne, Éditions de l'Aire, 1991, p. 7. Simultanément ce dictionnaire paraissait en version trilingue chez Lenos Verlag à Bâle et en version italienne chez Armando Dadò à Locarno.

3. *Sept Cents Ans de littérature romande*, Christophe Calame (édit.), Paris, Éditions de la Différence, 1991.

humaniste et italienne à la Renaissance, française au XVII^e siècle, anglaise au XVIII^e siècle, allemande au XIX^e siècle, comme tout le monde partout⁴». Cette perspective eurocentrique ne convient pas vraiment à notre siècle pour lequel l'auteur ne fixe pas de norme. Mieux, il s'ingénie à gommer la revendication d'une identité littéraire romande au XX^e siècle en désacralisant le rôle fondateur de C.F. Ramuz à cet égard. Il lui consacre un minimum de pages et affirme dans sa notice d'introduction qu'il « crut avoir fondé la littérature romande⁵ ». Ce geste est éloquent. Il s'agit de rendre au corpus une dimension historique dont l'option terrienne du « plus grand écrivain romand du XX^e siècle⁶ » l'avait peut-être injustement privé.

Les mises en contexte proposées par le nouveau dictionnaire de Walzer et la nouvelle anthologie de Calame situent avantageusement les auteurs de Suisse romande dans les horizons d'attente des lecteurs suisses et européens. Curieusement, les éditeurs de ces ouvrages se distancient dans leurs introductions des « spécialistes » d'une part et des « universitaires » d'autre part. Tout se passe comme si la connaissance des lettres romandes avait été jusqu'ici le privilège reconnu des chercheurs incapables de rejoindre par leurs travaux spécialisés les nombreux publics que la littérature romande devrait tout naturellement intéresser. La marginalisation des auteurs romands au sein de l'institution littéraire serait au fond le résultat d'une occultation maladroite du corpus, dont il semble commode de rejeter d'emblée la faute sur le milieu universitaire.

Il est vrai que les professeurs de littérature des universités de Suisse romande ne se sont jamais donné pour tâche de favoriser la visibilité du corpus autochtone. Contrairement aux universitaires québécois qui ont produit de nombreux répertoires et dictionnaires facilitant l'accès au corpus et fournissant des présentations et appréciations rapides des auteurs et des œuvres, de même que des indications bibliographiques exhaustives, les universitaires suisses ont longtemps privilégié l'étude d'auteurs individuels ou d'œuvres particulières cherchant à les interpréter et à en révéler la poétique et l'esthétique. « Chose curieuse, note Auguste Viatte, il n'existe pas d'histoire littéraire de la Suisse romande depuis celles qu'ont publiées coup sur coup Philippe Godet et Virgile Rossel il y a près de cent ans⁷ », alors que ne manquent ni les histoires de

4. *Ibid.*, p. 11.

5. *Ibid.*, p. 519.

6. Walzer, *op. cit.*, p. 334.

7. Auguste Viatte, *Histoire comparée des littératures francophones*, Paris, Nathan, 1980, p. 183.

la littérature québécoise ni les analyses des idéologies véhiculées par les textes littéraires. Les chefs de file de la critique universitaire québécoise, de Jean-Charles Falardeau à Gilles Marcotte, ont généralement favorisé une approche sociologique du corpus et ce, dans la foulée d'une littérature qui se concevait comme action sociale, voire nationale.

Les maîtres à penser de la critique universitaire suisse romande ont formé l'École de Genève qui reste indissociable du courant de la nouvelle critique. Leur «solidarité avec les poètes était trop vive pour qu'ils aient senti la nécessité de se rallier aux sciences humaines⁸». Ainsi leur recherche correspondait-elle à une quête personnelle, et leur méthode ne se trouve explicitée que dans des textes de nature «intime», comme l'a bien montré Jean Starobinski à propos d'Albert Béguin et de Marcel Raymond. Interrogé sur sa propre méthode, il se fait l'avocat du critique-médiateur discret, capable de s'éclipser au bénéfice des textes et affirme que «les techniques d'interprétation doivent s'inventer en fonction de la question qu'on a posée en toute liberté⁹». Cette liberté permet au critique de poursuivre en tout temps son «intérêt» et de bâtir une œuvre qui lui est propre. Le seul impératif c'est le «respect des ensembles documentaires¹⁰».

Peut-on reprocher à l'École de Genève d'avoir négligé les «ensembles documentaires» appartenant au corpus suisse romand? Non, pas du tout. La bibliographie des écrits de Marcel Raymond le révèle fidèle commentateur des principaux auteurs autochtones anciens et contemporains. Il leur consacre des préfaces, essais, articles et comptes rendus¹¹. En plus d'être l'un des exégètes les plus distingués de l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, Jean Starobinski consacre également des études à Madame de Charrière, Madame de Staël, Benjamin Constant et nombre d'auteurs contemporains¹². La même chose est vraie pour Marc Eigeldinger¹³ et sans doute valable pour bien d'autres professeurs de lettres suisses romands. Ce qui fait défaut, c'est la visibilité de leur intérêt pour les œuvres

8. Jean Starobinski, «Le rêve et l'inconscient: la contribution d'Albert Béguin et de Marcel Raymond», dans *Albert Béguin et Marcel Raymond. Colloque de Cartigny*, sous la direction de Georges Poulet, Jean Rousset, Jean Starobinski et Pierre Grotzer, Paris, Corti, 1979, p. 42.

9. Entretien, dans *Jean Starobinski. Cahiers pour un temps*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1985, p. 12.

10. *Ibid.*, p. 21.

11. Voir Robert Scheuren, «Les écrits de Marcel Raymond», dans *Albert Béguin et Marcel Raymond*, pp. 281-312.

12. «Bibliographie», dans *Jean Starobinski*, pp. 283-301.

13. «Bibliographie» de Marc Eigeldinger, dans *le Lieu et la formule. Hommage à Marc Eigeldinger*, Neuchâtel, La Baconnière, 1978, pp. 277-280.

autochtones. Ils les traitent selon des questionnements choisis « en toute liberté » et qui ne concernent bien entendu jamais une quelconque identité romande. À titre d'exemple je citerai simplement un article de Jean Roudaut sur les langues imaginaires dans lequel un roman d'Étienne Barilier est discuté au même titre qu'un roman de Jules Verne et bien d'autres romans utopiques datant des dix-septième et dix-huitième siècles¹⁴.

Une des exceptions à ce parti pris d'indifférenciation se découvre dans l'œuvre de Pierre-Olivier Walzer. Son bibliographe distingue deux catégories dans sa production : A. Littérature générale et B. Domaine jurassien¹⁵. Des circonstances historiques ont infléchi l'orientation de son œuvre académique. Tout en occupant la chaire de littérature française de l'Université de Berne, Walzer a été l'un des piliers de la lutte culturelle pour l'indépendance du Jura bernois, lutte qui, sur le plan politique, a mené dans les années soixante-dix à la création d'un nouveau canton au sein de la Confédération helvétique. L'engagement politique de Walzer a donc commandé un effort de défense et illustration d'une communauté francophone comparable à celui que l'on trouve au Québec. Voilà pourquoi il était sans doute le mieux préparé à voir l'intérêt de mettre en évidence le corpus suisse romand dans son ensemble en produisant le *Dictionnaire des littératures suisses*.

Si les ouvrages de vulgarisation que sont l'anthologie et le dictionnaire placent le corpus dans ses contextes européen et suisse, le volet proprement universitaire des publications consacrées à la littérature de Suisse romande à l'occasion du 700^e anniversaire jette un regard critique sur le corpus en soi. Il prend les auteurs et les critiques romands en filature pour interroger les filiations, les mythes et les manies de leurs discours identitaires. Trois essais déconstruisent impitoyablement les lieux communs d'une sorte de roman familial culturel empreint à la fois « d'arrogance minoritaire et de bonne conscience universaliste¹⁶ ». De toute évidence, la nouvelle génération de critiques universitaires s'intéresse à l'entité singulière du corpus, mais juge bon de prendre ses distances par rapport à une histoire intérieure.

14. Jean Roudaut, « Les langues imaginaires », dans *De l'ordre et l'aventure. Mélanges offerts à Pierre Olivier Walzer*, Neuchâtel, La Baconnière, 1985, pp. 7-20.

15. Rolf Rickenbacher, « Bibliographie des œuvres de Pierre Olivier Walzer », dans *De l'ordre et l'aventure*, pp. 195-205.

16. Roger Francillon, Claire Jaquier, Adrien Pasquali, *Filiations et filatures. Littérature et critique en Suisse romande*, Genève, Éditions Zoé, 1991, p. 9.

Tandis que Francillon s'emploie à faire l'archéologie du « mal suisse » qui semble tourmenter les auteurs romands depuis le début du siècle, Jaquier manifeste son désaccord avec toute assignation idéologique unifiante au nom d'un perspectivisme sensible à la « fascinante plasticité des formes » et à la pluralité des sens. Les femmes et la jeune littérature romande auraient donc pour tâche la « déconstruction humoristique » d'une certaine tradition. Pasquali propose pour sa part une véritable plongée dans le corpus à la recherche des éléments textuels qui mettent en échec l'achèvement de l'œuvre, la maintiennent ouverte. La myopie de son approche tranche avec les grandes perspectives proposées par Francillon et Jaquier, mais elle est tout à l'honneur d'un auteur romand qui a suffisamment lu ses consœurs et confrères pour en proposer des pastiches¹⁷. Ici le corpus n'est pas présenté, il est pris pour acquis et véritablement habité.

Qu'il me soit enfin permis de prendre un recul qu'aucune de ces publications propose, mais qui s'impose l'année du 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique... À l'approche du XXI^e siècle la scène littéraire sur laquelle les écrivains de toutes provenances souhaitent pouvoir se rencontrer s'est mondialisée et il serait faux de croire, comme le suggère Calame, que la norme européenne concerne encore « tout le monde ». La francophonie s'étend à travers plusieurs continents de sorte que des lecteurs privilégiés du corpus suisse romand se trouvent aussi outre-mer et plus particulièrement au Québec.

On a beau réunir aujourd'hui sous l'étiquette de « littérature de Suisse romande » tout ce qui s'est écrit dans ces régions depuis le Moyen Âge, il n'en reste pas moins vrai que la revendication et l'illustration d'une autonomie littéraire romande est un fait daté du début de notre siècle qui coïncide avec un mouvement comparable au Québec. Mesurant la francophonie à l'aune de la France, Viatte taxe ces entreprises de barrésisme, ce qui peut paraître ironique étant donné que leurs principaux représentants, C.F. Ramuz en Suisse romande et Lionel Groulx au Québec, appellent de leurs vœux une littérature indépendante. Or, le dessein d'exprimer à travers la littérature un pays et une « race » — c'est bien le mot qui avait cours alors — se doublent de part et d'autre d'un discours raciste que j'ai déjà eu l'occasion de signaler¹⁸. À cet égard les positions de C.F. Ramuz sont tout aussi

17. Notamment dans Adrien Pasquali, *Portrait de l'artiste en jeune tisserin. L'histoire dérobée*, Lausanne, L'Aire, 1988.

18. Monique Moser-Verrey, « Pour une rencontre des littératures romande et québécoise », *Écriture*, 31, automne 1988, pp. 25-26.

suspectes que celles de l'abbé Groulx, évoquées récemment par Mordecai Richler dans le cadre de la polémique qui oppose ce romancier canadien à la « tribu » des Québécois. Est-ce à dire que les Suisses romands, qui reconnaissent en Ramuz leur plus grand poète, seraient également les héritiers de ses aberrations politiques, tout comme, selon les allégations de Richler, les Québécois, qui reconnaissent en l'abbé Groulx leur premier grand historien, seraient les héritiers de son antisémitisme ?

Il me semble intéressant d'interroger, dans le contexte de cette polémique, les rapports tumultueux que le romancier vaudois C.F. Ramuz a entretenus avec la communauté suisse alémanique pendant les années trente. D'une part, on peut observer des tensions politiques comparables entre les deux communautés linguistiques principales de la Suisse des années trente et du Québec contemporain, car si les impasses constitutionnelles canadiennes menacent actuellement l'intégrité du Canada, la montée du nazisme menaçait alors l'intégrité de la Suisse. D'autre part, on ne peut pas se dispenser après l'Holocauste de reconnaître avec précision les erreurs intellectuelles qui ont pu conduire des écrivains par ailleurs respectés vers des positions racistes insoutenables. La question du racisme de l'abbé Groulx a été agitée par des littéraires depuis longtemps¹⁹ et se trouve étudiée par le menu dans une thèse de sciences politiques²⁰ fort débattue l'année dernière. Ramuz, pour sa part, était poète. Il adoptait face aux événements « le point de vue de l'artiste, jamais celui de l'historien ou du commentateur politique²¹ ». Or, ce point de vue esthétique n'est pas pour autant inoffensif, comme nous allons le voir.

LA RÉCEPTION ALÉMANIQUE DE RAMUZ

Arrivé en 1936 à l'apogée de sa carrière, Ramuz se voit décerner le grand prix de littérature de la Fondation Schiller suisse. C'est un beau témoignage de l'intérêt que portent les diverses communautés culturelles, dont est composée la Suisse, à l'œuvre de l'écrivain vaudois. Au cours de la cérémonie, Ramuz affirme s'être « comporté plus en géographe qu'en historien, en moraliste, en métaphysicien » privilégiant

19. René Dionne, « *L'appel de la race est-il un roman raciste?* », *Relations*, 38/441, 1978, p. 317.

20. Esther Delisle, *Antisémitisme et nationalisme d'extrême-droite dans la province de Québec 1929-1939*, thèse de doctorat, Université Laval, 1991.

21. Francillon, *op. cit.*, p. 62.

ce qu'il appelle une «réalité naturelle²²». Les trois représentants des lettres de Suisse allemande, du Tessin et des vallées rhéto-romanches louent alors «le sens extraordinaire de la terre et de la montagne, de la nature et du ciel, le sens aussi du mystère [...] dont l'œuvre considérable de Ramuz est la puissante expression²³».

Même si Ramuz s'intéresse en tant qu'écrivain-géographe au seul bassin du Rhône, il va sans dire que la nature et les mystères évoqués dans son œuvre, trouvent leur écho dans les réalités des bassins avoisinants (le Rhin, le Tessin, l'Inn) d'où viennent ces trois messagers. Dès lors le poète vaudois peut aussi être proclamé poète suisse, parce que son option géographique, mettant en vedette une partie des Alpes, semble englober par synecdoque la Suisse dans son ensemble. Une et diverse, celle-ci peut donc se rallier autour d'une telle œuvre. L'écriture de Ramuz semble répondre exactement aux vœux de la Fondation Schiller qui cherche à reconnaître le «sceau vigoureux» d'un «caractère national» imprimé aux «livres nés sous l'impulsion des cultures du dehors», soit latines, soit germaniques²⁴. Mais l'idée d'une culture à caractère national, dont les membres de la Fondation Schiller suisse se font les avocats, ne dit rien à Ramuz, car en tant que poète, il s'est enraciné dans le pays de Vaud et n'entend pas être perçu comme synecdoque de ce qu'on pourrait appeler «le poète suisse». En écrivant à partir de sa terre natale, il veut rejoindre des valeurs éternelles qui transcendent ce qu'on peut appeler «suisse» ou «français».

Dans *Raison d'être* (1914), Ramuz affirme déjà vouloir aller du particulier au général pour saisir des vérités universelles à partir d'un lieu qui lui est propre, mais en 1937, cette même tendance s'appellera *Besoin de grandeur*. En Suisse romande, dit-il, la grandeur s'impose, non pas grâce aux œuvres des hommes, mais par la beauté du cadre naturel. Il reproche à ses concitoyens un manque de créativité et souhaiterait voir augmenter leur sens de l'expression de même que leur engagement dans des réalisations culturelles autochtones. En tant que poète, il voudrait les entraîner à manifester leur entité :

Les hommes sont posés les uns à côté des autres: le poète voudrait faire que les hommes ne soient plus posés les uns à

22. Jean Nicollier, «La fondation Schiller suisse remet solennellement son grand prix de littérature à Charles-Ferdinand Ramuz», *Gazette de Lausanne*, 19 octobre 1936.

23. *Ibid.*

24. *Ibid.*, propos du président de la Fondation.

côté des autres et pour cela il sculpte, il peint, ou il écrit, il écrit (des vers, de la prose, ou de la musique), espérant que de ses vers, de sa prose, ou de sa musique, sortira quelque jour peut-être une communion des hommes [...] mais, pour le moment, il est seul à croire à sa tâche et à sa mission, il doit tout tirer de lui-même, y compris l'espérance et une certaine confiance en soi [...]»²⁵.

Cinquante ans plus tard, il faut reconnaître que Ramuz a effectivement joué le rôle de rassembleur qu'il imagine dans ce passage de *Besoin de grandeur*. Une communauté de créateurs a suivi son exemple. L'option «géographique» a fait école et l'attachement à une terre, un canton ou une ville d'origine est le fait de bien des auteurs des générations suivantes. Que l'on pense par exemple aux Valaisans Corinna Bille et Maurice Chappaz, au Vaudois Jacques Chessex, au Genevois Georges Haldas, au Jurassien Alexandre Voisard, ou encore aux Neuchâteloises Monique Laederach et Anne-Lise Grobéty. Sans être terriennes du tout, ces écrivaines situent pourtant leurs mondes poétiques dans leur canton. Dans l'ensemble, ces œuvres plus récentes sont décidément romandes, sans rejoindre pour autant l'imaginaire géographique fort particulier de Ramuz.

Cet imaginaire est donc forgé à partir du bassin du Rhône. On y trouve comme actants tantôt le lac Léman, tantôt les montagnes valaisannes, et on y découvre un monde rural. La critique s'entend aujourd'hui pour dire que l'œuvre de Ramuz présente un monde mythique, bien davantage que le reflet d'une réalité que l'auteur aurait connue. D'ailleurs, Ramuz lui-même ne dit pas autre chose. Puisque son travail de poète consiste à imaginer les termes d'une éventuelle communion entre les hommes, il lui est utile de croire au silence des paysans. Il s'accommode donc de certaines simplifications qu'il expose ainsi dans *Besoin de grandeur* :

En gros, et pour simplifier, il y a les hommes de la ville et les hommes de la campagne: ceux qui expriment des idées qu'ils n'ont pas, ceux qui n'expriment pas les idées qu'ils ont. Ceux qu'on ne peut pas ne pas entendre et qu'on voudrait bien ne plus entendre; ceux qu'on voudrait entendre et qu'on n'entend jamais. [...]

Ce qui les condamnent au silence, ce n'est peut-être pas leur pauvreté, mais leur richesse même; ils ont appris de la nature à se taire, de sorte qu'il faut les deviner ou bien les inventer [...]»²⁶.

25. C.F. Ramuz, *Besoin de grandeur*, dans *Œuvres complètes*, Tome IV, Lausanne, Éditions Rencontre, 1967, p. 882.

26. *Ibid.*, pp. 885-886.

On voit que les paysans de Ramuz se taisent à l'instar de la nature toute puissante qui les entoure. Ce silence les grandit, les anoblit et les rend dignes d'être devinés, ou pour tout dire, inventés par le poète-géographe qui ne connaît pas d'autres lois que celles qui lui dicte cette nature, dont il a fait son point de mire.

Le travail stylistique entrepris par Ramuz est tout à fait remarquable, mais il a été très mal compris en France où on l'accusa, dans un premier temps, de mal écrire exprès. Ce n'est que par l'ampleur de son œuvre qu'il est parvenu à imposer ses choix: la lenteur, la lourdeur, l'ellipse, gages des vérités éternelles qu'édicte, à son idée, la nature toute puissante et qu'expriment parcimonieusement ceux qui lui ressemblent. Ce projet d'écriture a profondément marqué la scène littéraire en Suisse romande. Claire Jaquier montre par exemple, dans son excellente thèse sur Gustave Roud, que pendant les années trente «une esthétique de la lourdeur» était largement revendiquée dans le discours critique de Suisse romande²⁷. Elle définit aussi un «imaginaire de la langue» commun à la génération des *Cahiers vaudois* et propre à neutraliser l'hégémonie culturelle de la France, d'une part et l'hégémonie politique de la Suisse allemande, d'autre part. Cet imaginaire de la langue s'articule essentiellement en trois points:

Une affirmation virile, un désir de viol de la langue, de rupture des règles et des traditions sont à l'origine; il se développe pourtant dans une grande aversion du signe arbitraire et institué, dans un ample mouvement de communion symbolique de l'art et de la nature; on trouve enfin dans ses marges une exigence de salut ou de vérité qui relève la persistance de la préoccupation morale et religieuse dans la conception romande de l'art²⁸.

Curieusement, ces éléments qui constituent un imaginaire de la langue spécifiquement romand, collent parfaitement avec l'imaginaire de la langue qui prévaut en Suisse allemande. L'usage courant de dialectes y autorise le viol du bon allemand et la condamnation de son élégance, ressentie comme factice et trompeuse. L'authenticité dont la vertu, tant morale qu'artistique, n'est pas mise en doute, passe donc nécessairement par une forme d'expression qui marque certains écarts «naturels» par rapport à la norme rejetée

27. Claire Jaquier, *Gustave Roud et la tentation du romantisme*, Lausanne, Payot, 1987, p. 222.

28. *Ibid.*, p. 193.

comme arbitraire. L'enthousiasme que les romans de Ramuz ont immédiatement suscité auprès du public alémanique, n'est pas étranger à son choix d'artiste, car sa démarche invente ce qui est donnée en Suisse allemande par des singularités dialectales.

Dès les années vingt, Ramuz est l'auteur autour duquel se cristallise tout l'intérêt que portent les Suisses allemands à la littérature de Suisse romande²⁹. Une traduction de ses œuvres en trois volumes connaît trois éditions successives à Zürich (1921, Rhein-Verlag; 1925, Orell Füssli; 1934, Rascher & Co.). Ses romans sont si bien traduits par Werner Johannes Guggenheim³⁰ qu'à l'occasion les Allemands ont pris Ramuz pour un auteur suisse allemand³¹! De l'aveu de tous, le style de Ramuz ressemble donc à ce qu'on pourrait identifier comme un style suisse allemand. Paradoxalement, il semble avoir doublement manqué son public, car le monde francophone auquel il s'adressait ne lui a guère accordé la reconnaissance qu'il méritait, tandis que le monde germanique, qui lui importait peu, a très bien accueilli toutes ses publications et continue à le lire avec plaisir³². Or, cette fidélité du public alémanique envers le poète romand s'est maintenue au-delà d'un incident, d'un scandale, d'une querelle qui a opposé Ramuz aux hommes de lettres les plus éminents de Suisse allemande.

LA POLÉMIQUE DE 1937

Le 1^{er} octobre 1937 paraissait dans un numéro spécial de la revue *Esprit* consacré à la Suisse une lettre adressée à Denis de Rougemont dans laquelle Ramuz se pose de multiples questions sur l'existence même d'une identité suisse pouvant fonder

29. Trudi Greiner, *Der literarische Verkehr zwischen der deutschen und der welschen Schweiz seit 1848*, Bern-Leipzig, Paul Haupt, 1940, Nendelen/Lichtenstein, Kraus Reprint, 1970, p. 236.

30. En 1937 cet excellent traducteur affirme lui-même que la langue de Ramuz recrée en traduction l'écart qui sépare naturellement le suisse allemand de la norme allemande. Werner Johannes Guggenheim, « C.F. Ramuz », *Neue Schweizer Bibliothek*, xxix, 1937, p. 7: « *Ins Deutsche übertragen ergibt diese Sprache ein in Satzbau und Wortfolge unserem Schweizerdeutschen verwandtes Deutsch, das von der hochdeutschen Schriftsprache ungefähr ebenso weit entfernt ist wie die waadtländisch getönte Sprache des Dichters vom Französisch der Akademie* ».

31. *Ibid.*, p. 237.

32. Kurt Ringger, « Charles-Ferdinand Ramuz — ein Schriftsteller zwischen zwei Welten », *Schweizer Monatshefte*, 56/11, 1977, p. 1003. Cette observation était toujours valable en 1988, comme l'a montré une enquête menée par Monique Laederach, « Littérature suisse — quatre langues, quatre cultures », conférence prononcée le 30 septembre 1988 à l'Université Carleton.

l'unité d'un peuple à son avis inexistant. « Cher Monsieur de Rougemont, écrit-il, c'est une accablante entreprise que d'expliquer un peuple, surtout quand il n'existe pas³³. »

Il est aisé de voir qu'à la veille de l'*Anschluss*, une mise en question aussi radicale était absolument irrecevable en Suisse allemande. Ce qu'on a appelé la « *Geistige Landesverteidigung* » (défense spirituelle de la patrie) battait son plein et il n'était pas question de laisser passer la moindre mise en doute de l'existence et de la légitimité du peuple suisse aux libertés inaliénables, surtout dans une publication paraissant à l'étranger.

Au fond, Ramuz n'était pas un Confédéré aussi lamentable que l'ont dit à l'époque les principaux journaux de Suisse allemande, mais son imaginaire de poète ne pouvait prendre en compte les menaces concrètes que l'idéologie nazie faisait peser sur l'autonomie culturelle et spirituelle des cantons alémaniques. Il est utile de se rappeler que dès 1935 le territoire de Suisse allemande était simplement annexé au grand Reich allemand sur les cartes de géographie utilisées dans les écoles d'Allemagne³⁴. Cependant, Trudi Greiner souligne déjà en 1940 que la polémique suscitée par la « Lettre » de Ramuz est plus révélatrice du rapport étroit que la défense spirituelle de la patrie avait établi entre les domaines culturel et politique, que pertinente en ce qui concerne les tendances rebelles et anti-fédéralistes des Suisses romands³⁵.

Dans le cadre de sa production romanesque, le parti pris géographique de Ramuz facilite l'adhésion de tous les Confédérés, mais lorsque en tant qu'essayiste il se met à échafauder une théorie au sujet de l'« Homo Alpinus » pour se demander si celui-ci va être « capable, non seulement d'ingéniosité, mais d'imagination et d'invention », ou s'il est au contraire « prédestiné à n'être jamais que portier d'hôtel », la tempête des protestations éclate. Les spéculations de Ramuz sur le potentiel artistique de l'« Homo Alpinus », dont l'ethnologie lui fournit le prototype au crâne distinctif, découlent de son souci de découvrir une « nature commune » qui puisse intégrer le « plan fédéral » à sa conception géographique de l'identité expressive. Appliqué à la Suisse contemporaine, l'« Homo Alpinus » de la préhistoire n'a, bien entendu, pas plus de réalité que la notion de « poète national » avancée par

33. C.F. Ramuz, « Lettre », *Esprit*, 61, 1937, p. 6.

34. Félicie Reymond, « Ramuz, *Esprit* et la défense spirituelle de la Suisse », dans 19-39 : *La Suisse romande entre les deux guerres*, Collectif de recherches de l'Université et des Musées lausannois, Lausanne, Payot, 1986, p. 170.

35. Trudi Greiner, *op. cit.*, p. 245.

la Fondation Schiller suisse. Il est certes aussi hasardeux de vouloir identifier les traits distinctifs des œuvres de l'«Homo Alpinus» que de préciser les qualités intrinsèques aux œuvres d'un «poète suisse». L'un et l'autre sont des abstractions. Le point de repère ethnologique n'est pas plus pertinent que le point de repère politique, quand il s'agit de parler d'art et de littérature. Si Ramuz refuse le label de «poète suisse», il va de soi que les intellectuels de Suisse allemande ne sont pas tenus d'accepter celui d'«Homo Alpinus» franchement comique.

Plus piquée qu'amusée, l'intelligentsia alémanique riposte. D'un point de vue général, on peut remarquer la façon dont les adversaires de Ramuz font étalage de leur vaste culture en réfutant sa lettre. Son premier opposant, Ernst Schürch, lui reproche amèrement l'usage de guillemets à l'égard du qualificatif «suisse³⁶» et s'empresse de citer les témoignages d'estime qu'ont offert à la Suisse et à ses penseurs nombre d'auteurs français, comme Victor Hugo et Romain Rolland³⁷. Eduard Korrodi allonge cette liste en évoquant André Gide, Paul Valéry ainsi que le critique parisien André Thérive³⁸. Quant à Fritz Ernst, il égrène longuement le chapelet des grands noms qui honorent les lettres de la Suisse et rappelle de nombreux avis autorisés sur leur excellence, parmi lesquels figurent ceux d'Érasme, de Montaigne, sans oublier le fameux «*Plurimi apud Helvetos docti*» de Leibnitz³⁹. Les contradicteurs de Ramuz s'astreignent tous à citer les passages offensants de sa lettre en français, truffant par ailleurs leur discours d'expressions françaises bien placées et sans appel. Ils ne sont pas de ceux qui dédaignent la langue des autres Confédérés comme Monsieur Ramuz, qui apparemment se fait un «malin plaisir» de ne pas bien comprendre l'allemand⁴⁰. Cette stratégie, sinon concertée, du moins commune, sert à faire honte au poète qui s'est aventuré à confondre les «Suisse» avec une abstraction de son cru, l'«Homo Alpinus».

À regarder de plus près les «parentés naturelles» qu'invoque Ramuz, on s'aperçoit qu'il ne se réfère pas à un modèle génétique, selon lequel l'«Homo Alpinus» de la préhistoire aurait engendré le Suisse contemporain. Ceci est une boutade que l'essayiste signale par un «si je ne me trompe⁴¹»

36. Ernst Schürch, «Kranker Föderalismus», dans Gérald Froidevaux, *Ich bin Ramuz — nichts weiter*, Zürich, Limmat Verlag, 1987, pp. 186-187.

37. *Ibid.*, p. 188.

38. Eduard Korrodi, «An C.F. Ramuz», dans Gérald Froidevaux, *op. cit.*, p. 192.

39. Fritz Ernst, «Herrn Ramuz' Irrtümer», *Neue Schweizer Rundschau*, Heft 8, 1937, p. 506.

40. C.F. Ramuz, «Lettre», p. 7.

qui sert de clin d'œil. Cette parenté désigne plutôt la ressemblance qui doit lier entre eux les habitants de la montagne à cause de leur intimité avec cette nature « commune ». C'est par le biais de la notion de ressemblance, actualisée dans l'expression de « parenté naturelle », que Ramuz lie la question politique de l'unité des cantons suisses à la réflexion esthétique qui fonde son œuvre. Voilà qui fait problème, car si le monde rural de ses romans a pu se construire sur un modèle mimétique — que Ramuz appelle « naturel » — et qui fonctionne selon une chaîne de ressemblances où l'expression est faite à l'image des personnages, qui sont eux-mêmes le reflet de la nature qui les dépasse, le même modèle n'est pas applicable quand il s'agit de forger une unité politique. Il faut reconnaître avec Félicie Reymond que la question du rapport entre l'expression et la politique n'a pas été élucidée au cours des débats suscités par la lettre de Ramuz et qu'en fait cette lettre continue de nous la poser⁴².

Au cœur de sa lettre, Ramuz remarque qu'à l'avenir les guerres seront idéologiques et que les nations s'affronteront « au nom et pour la défense d'une idée ». Personne ne trouve à redire sur ce point et à bien y regarder, cette vérité s'applique aussi, toutes proportions gardées, à la querelle qui nous intéresse. Ramuz veut reconnaître aux Suisses une nature commune pour rester fidèle au fondement géographique de sa pensée, tandis que ses adversaires croient au fondement historique de la communauté des Suisses et insistent sur les accomplissements du peuple et de ses principaux représentants. Schürch annonce cette position dans sa première attaque lancée contre la lettre de Ramuz en affirmant de façon lapidaire que l'âme d'un peuple n'est autre chose que son histoire⁴³.

En tant que Vaudois, Ramuz a un rapport particulièrement difficile à l'Histoire. Dans sa discussion des *Cahiers vaudois*, Alfred Berchtold résume cette relation difficile de la façon suivante : « Le Vaudois vit de fictions, politiques, religieuses, morales, scolaires. Peuple sans histoire, il chante des victoires qui ne lui sont rien. Incapable d'agir, il enseigne⁴⁴. »

Pour sortir de cette impasse, Ramuz mise sur une valeur sûre, le paysage incomparable de son petit pays. La beauté de cette nature est à l'origine de son parti pris géographique et commande une esthétique qui puisse rendre les émotions

41. *Ibid.*, p. 10.

42. Félicie Reymond, *op. cit.*, p. 175.

43. Ernst Schürch, *op. cit.*, p. 190.

44. Alfred Berchtold, *la Suisse romande au cap du xx^e siècle*, Lausanne, Payot, 1966, p. 733.

qu'elle inspire. Il voudrait en somme racheter l'insignifiance historique et culturelle des Vaudois en offrant au monde une image frappante de leur pays. Il en découle un art dont la qualité essentielle et spécifique est la ressemblance⁴⁵.

Or, le principe de ressemblance, qui régit l'univers poétique de Ramuz, est certes totalisant, mais nullement contraignant. Il est productif en ce qui concerne l'élaboration d'une fiction, mais il ne peut pas fournir de caution valable sur le plan politique, parce que celui-ci requiert des ententes contractuelles. La Confédération suisse elle-même tire toute sa légitimité de la longue histoire des contrats qui ont rassemblé au fil des siècles les populations des cantons dont elle est composée. Si la Fondation, qui s'est donné pour tâche de promouvoir les lettres en Suisse, a choisi le nom de Schiller, c'est précisément pour rappeler qu'un grand auteur a déjà donné une existence marquante sur le plan de l'expression au fondement contractuel de la Suisse par un drame historique intitulé *Wilhelm Tell*, drame qui met en vedette le serment du Rütli unissant les trois premiers cantons de la Confédération.

On peut comprendre qu'en tant que Vaudois, Ramuz ne se sente pas concerné par le développement historique de la Confédération, puisque son petit pays n'a été reconnu comme canton qu'en 1803, sous l'influence de Bonaparte. Il est curieux cependant de le voir nier dans sa lettre la pertinence de l'histoire, quand il s'agit de découvrir les ressorts qui conditionnent la mentalité des Suisses. N'est-il pas lui-même conditionné dans son refus de l'histoire par la déception que lui cause justement l'histoire peu glorieuse de son canton? Il faut reconnaître ici un point aveugle dans sa démarche intellectuelle, point aveugle qui lui fait emboîter le pas à tous les autres Vaudois vivant de fictions. Aux fictions politiques, religieuses, morales et scolaires qu'il condamnait avec ses amis des *Cahiers vaudois*, il ajoute enfin la fiction du pays⁴⁶.

En rappelant, à l'occasion de cette chronique sur les contextes de la littérature romande, quelques éléments du scandale que Ramuz causa en Suisse à la fin des années trente, je me proposais de montrer qu'il fut alors un romancier politiquement tout aussi incommode que l'est aujourd'hui

45. Gérald Froidevaux, *l'Art et la vie. L'esthétique de C.F. Ramuz entre le symbolisme et les avant-gardes*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1982, p. 125.

46. *Ibid.*, p. 128.

Mordecai Richler au Québec. Bien que les options de base et le génie de ces deux hommes n'aient rien en commun — les notions de « terre » et de « race » qui sous-tendent la fiction ramuzienne du pays sont trop voisines du *Blut und Boden* de l'idéologie nazie pour ne pas s'attirer les foudres de Richler —, ils posent néanmoins à plus de cinquante ans de distance et dans des lieux fort éloignés un geste semblable. En s'inspirant de l'ethnologie, ils se forgent une image étonnante de leurs concitoyens. Évidemment, les notions d'« Homo Alpinus » et de « tribu québécoise » ne sont pas défendables sur le plan politique, mais ce sont des images qui incarnent de façon frappante les thèmes angoissants de l'inclusion et de l'exclusion indissociables des ensembles pluriculturels que sont les sociétés suisse et canadienne. Ainsi les enjeux de la polémique suisse de 1937 rejoignent d'une certaine manière ceux de la polémique québécoise de 1992.

Il me reste maintenant à souhaiter, avec les auteurs des publications du 700^e anniversaire de la Confédération helvétique mettant en lumière l'ensemble du corpus de la littérature romande, que ces quelques repères feront mieux connaître les auteurs romands et favoriseront leur circulation à travers toute la francophonie. Je souhaite aussi que des coups de sonde dans l'histoire intérieure du corpus, tel celui que je viens de proposer, feront apparaître des problématiques dont les enjeux profonds rejoignent des questionnements communs aux littératures des communautés francophones minoritaires. Alors seulement la diffusion de la littérature romande alimentera-t-elle une réflexion dont le contexte sera théorique.